

①

**Résumé de passage aux urgences**  
**Centre Hospitalier Annecy Genevois**

Nom	[REDACTED]	Prénom	[REDACTED]
Date naissance	10/03/2008 (12 ans)	Sexe	Homme
Nom naissance	[REDACTED]	Téléphone	[REDACTED]
Adresse postale	[REDACTED]		
IPP	8010132052	N° Séjour	720642486
Médecin famille	[REDACTED]		

Médecin	BELINGHERI Pauline (int.)	IOA	ETELAIN Marion	IDE	DEPOLLIER Isaline
Médecin sénior	LEDEMAZEL Jennifer	AS			

Date d'entrée	22/09/2020 13:06	Mode d'entrée	Domicile
Provenance	PEC initiale	Acheminement	Ambulance publique ou privée
Mode de prise en charge	Domicile		

**Motifs de recours**

IOA : crise d'angoisse  
Médecin : [REDACTED]

**Antécédents**

bicuspidie aortique  
Troubles du spectre autistique  
hypotonie membres

**Vaccinations**

Antitétanique : A jour selon ses parents (carnet non vu)

**Traitements en cours à l'admission**

BELINGHERI Pauline (int.) le 22/09/2020 à 13:36 :  
Aucun ttt

**Anamnèse**

BELINGHERI Pauline (int.) le 22/09/2020 à 13:36 :  
MT : Dr B [REDACTED]

Mis en centre (village du fier) suite à décision de justice  
Décision de justice d'éloignement de sa mère  
Ne sait pas si il a déjà vu un psychologue ou un psychiatre  
Venu avec ambu suite à crise d'angoisse. Était au collège, aurait fait une crise d'angoisse suite à décision de placement  
Est contre cette décision de placement

Pas d'idées suicidaires, pas d'ATCD de passage à l'acte

Angoisse ++ suite à la décision d'éloignement de sa mère

Observations cliniques et avis spécialisés rendus

[Observation] 22/09/2020 à 13:43 par BELINGHERI Pauline (int.) :

Poids : 52.4 kg  
Taille : 162 cm  
Pouls : 112 bts / min le 22/09/20 à 13:19  
PAS Gauche : 149 mmHg le 22/09/20 à 13:19  
PAD Gauche : 84 mmHg le 22/09/20 à 13:19  
Température : 37.4 °C le 22/09/20 à 13:19  
Saturation O2 : 96 % le 22/09/20 à 13:19

Se dit en souffrance psychologique

Le papa aurait violé l'enfant en 2016 d'après la maman et l'enfant. Contexte d'aliénation familiale

La famille aurait subi une expertise psychiatrique : décision d'éloignement confirmée

[Observation] 22/09/2020 à 14:18 par BELINGHERI Pauline (int.) :

Avis UL : pas d'indication réelle d'hospit. Pb social ++  
Voit avec AS et nous re-contact

Diagnostics

Attaque panique (angoisse) (F41.0) (principal)

Données de surveillance

Poids : 52.4 kg	22/09/20
Taille : 162 cm	13:19
IMC : 19.97	
Pouls (bts / min)	112
PAS Gauche (mmHg)	149
PAD Gauche (mmHg)	84
Température (°C)	37.4
Saturation O2 (%)	96
Douleur EVA ou ENS ()	0

Actes

Prescriptions du 22/09/2020

PARACETAMOL DAFALGAN -DOLIPRANE : 500 mg

Prescrit le 22/09/2020 à 13:45 par BELINGHERI Pauline (int.)

Réalisé le 22/09/2020 à 13:58 par DEPOLLIER Isaline

Notes

ETELAIN Marion le 22/09/2020 à 13:14 :

ETELAIN Marion le 22/09/2020 à 13:18 :

amené par les ambulances suite à une crise d'angoisse au collège.

décision ce jour de placement dans le service des marmottes au village du fier. décision de justice de placement à l'ASE. mère et grand-mère interdites de visite.

à l'arrivée éducatrice de l'ASE présente, Mme CLOAREC, 07 88 39 51 61, 04 50 84 31 53 .  
mère informé de la présence de Shawn aux UP.

ATCD: bicuspidie aortique

ETELAIN Marion le 22/09/2020 à 13:19 :

enfant calme aux UP

DEPOLLIER Isaline le 22/09/2020 à 13:58 :

doliprane donné car céphalées

Informations de sortie

Date de sortie	22/09/2020 16:30	Mode de sortie	Domicile
Destination		Orientation	

Avis spécialisé du 22/09/2020, signé (Dr SYLVIE FEDIDA-NIVON)  
Auteur: Dr SYLVIE FEDIDA-NIVON, GRANDS ENFANTS HC ACY

**AVIS SPECIALISE (Pédopsychiatrie) DU 22/09/2020**

**Motif de la demande:**

Crise d'angoisse, évaluation

**Détails de l'avis:**

Dr MALLEY Charles (pédopsychiatre intérimaire)

Jeune vu aux urgences sur demande des pédiatres :

Accompagné par psychologue et éducatrice de l'ASE au SAU suite à une crise d'angoisse en lien avec l'annonce ce matin de la mise en oeuvre d'une décision de placement judiciaire.

ATCD : Notion de TSA, serait suivi par ergothérapeute, psychologue, orthophoniste.

Vivait avec sa mère et sa grand mère maternelle.

Notion de situation familiale complexe, avec séparation des parents peu après la naissance, et refus rapporté de la mère que ████████ voit son père par la suite.

Suivi éducatif depuis plusieurs années.

Décision le 20/07 de placement judiciaire après expertise psychiatrique de la famille. ████████ n'était pas présent.

Devant une opposition de la mère à la décision de placement (Mme aurait contesté juridiquement le jugement), décision de l'ASE de venir chercher ████████ ce matin au collège pour mettre en oeuvre le placement.

Opposition de ████████ à cette décision, crise d'anxiété l'ayant conduit aux SAU.

A l'entretien :

Calme, pas opposant à l'entretien, anxiété perceptible, ████████ est en larmes. Difficultés de communications (langage, persévérations) en lien potentiel avec TSA, mais capacité d'échange et bonne compréhension.

████████ nous explique refuser le placement, évoque une séparation insupportable avec sa mère (décrit leur relation comme fusionnelle). Dit qu'il s'inquiétait d'une séparation mais ne savait pas que le placement serait effectif aujourd'hui, n'avait par ailleurs jamais rencontré les personnes venues le chercher. Incompréhension de la décision. Evoque un "bouleversement".

Nous lui confirmons que la décision n'est pas modifiable. Dit ne pas savoir où il va aller, ce qui semble majorer l'anxiété.

Proposons de le revoir vendredi pour qu'il nous explique le déroulement des premiers jours au foyer, ce qu'il accepte. Semble peu à peu plus accessible à notre discours, écoute nos explications sur la suite.

Au total :

Crise d'angoisse réactionnelle à une décision de placement dans une situation familiale complexe, chez un jeune fragile. Pas d'indication immédiate à une hospitalisation. Prévenons les accompagnants qu'en cas d'opposition active +/- de mise en danger, il serait nécessaire de raccompagner ████████ au SAU.



Avis spécialisé du 29/09/2020, non signé.  
Auteur: Dr SYLVIE FEDIDA-NIVON, GRANDS ENFANTS HC ACY

**AVIS SPECIALISE (Pédopsychiatrie) DU 29/09/2020**

Diagnostic retenu:

Observation du 25/09/2020

Dr MALLEY Charles

Consultation post urgence. Reçu avec Nathalie, seul puis avec une éducatrice:

Bon contact.

Décrit la persistance de sa tristesse, réactionnelle au placement.

Ne semble pas comprendre les raisons du placement, qu'il estime injuste, à l'origine d'une colère diffuse : dit ne pas parler au sein du foyer, ni aux éducateurs ni aux autres jeunes. Opposition passive au placement. Nous explique qu'il est en chambre seul, s'ennuie, n'a pas ses jeux habituels (lego) et les sorties avec sa mère lui manque. Dit ne pas souhaiter participer aux activités avec le foyer. Content de voir sa mère sur des temps médiatisés mais ne sait pas quand sera le premier.

Nous dit être content de revenir nous voir en entretien, comprends que notre entretien ne peut pas influencer la décision de placement.

En larmes en évoquant la séparation avec sa mère, dit regarder souvent les photos de sa famille, et lit régulièrement un mot que lui ont écrit sa mère et sa grand mère.

Sommeil correct selon lui, faible appétit.

L'éducatrice l'accompagnant nous dit que le contact avec les éducateurs se passerait bien, son suivi habituel (psychomotricien, orthophoniste...) devrait reprendre. Il pourra également rencontrer la psychologue du foyer.

Nous évoquons la possibilité d'un suivi CMP devant la complexité de la situation.

Arrêt de la PEC unité de liaison. Suivi à poursuivre en ambulatoire (psychologue foyer où CMP).

☒